



## ENQUETE RESTREINTE

Sont mis à l'enquête restreinte les plans présentés par l'architecte M. Henri Schulé concernant la

**Création de murets de soutènement sur les articles n° 678 & 679**

**Création d'un escalier extérieur en béton sur l'article n° 684**

plan folio 3 du plan de la Commune de Fétigny, à la Route de Payerne 76 à 82.

Le dossier d'enquête peut être consulté au secrétariat communal, où les oppositions éventuelles sont à formuler par écrit **du 22 mars au 4 avril 2025**.

Le Conseil communal